

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 26838**

Intitulé

Directeur technique du spectacle vivant (MS)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut national des sciences appliquées (INSA Lyon)

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

2717 - Entreprises techniques au service de la création et de l'évènement

Code(s) NSF :

323p Organisation, gestion : Production et régie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le directeur technique, responsable du bon fonctionnement de l'entreprise et du déroulement des spectacles, a des compétences en ingénierie et sait s'entourer des expertises techniques pour décider.

Ses activités sont:

Diriger d'un service dans le montage de spectacles Assurer la faisabilité technique d'un projet artistique,

Coordonner la sécurité du spectacle, des lieux et des personnes,

Gérer les équipements scéniques et le bâtiment.

Les capacités attestées :

Comprendre la demande artistique en écoutant et réaliser sa traduction technique

Etudier la faisabilité technique des spectacles accueillis

Maîtriser la machinerie scénique, des techniques son, lumière et vidéo

Coordonner et manager l'équipe technique (composée de permanents et d'intermittents)

Engager les intermittents dans le respect du droit du travail, des conventions collectives et des accords d'entreprises

Prévoir et suivre le budget du service et

Prendre les décisions budgétaires

Exercer la maintenance du matériel scénique et des équipements techniques

Entretenir le bâtiment et ses équipements en gérant

Gérer et choisir les équipements scéniques nécessaires à la production

Assurer la sécurité du public par la mise en application de la réglementation ERP (Etablissement Recevant du Public)

Garantir la sécurité des salariés par la veille et conseil sur la prévention des risques professionnels.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur du spectacle vivant : théâtre, danse, opéra,

Evénementiel, bureaux de production, bureaux d'études scéniques.

Directeur technique

Régisseur général

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1509 : Régie générale

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

Réglementation d'activités :

Il est recommandé que le directeur technique soit détenteur :

- du diplôme SSIAP (Sécurité Incendie et Prévention) de niveau 2 (personne exerçant le métier de chef d'équipe de sécurité incendie dans les ERP) ou de niveau 3 (personne exerçant le métier de chef de service de sécurité incendie dans les ERP)

- d'une habilitation électrique H0B0 minimum

- il peut aussi lui être enjoint de se substituer au directeur pour suivre et obtenir la formation à la sécurité, dispensée dans des centres agréés par le Ministère de la Culture, indispensable à l'obtention d'une licence de première catégorie d'exploitant de lieux de spectacle.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification relèvent de :

Cas pratiques en sous-groupes de lectures et débats sur des exemples de fiches techniques.

Débats avec des metteurs en scène, concepteurs sonores et concepteurs lumière.

Analyse de décors en situation de spectacle : exercices pratiques sur le plateau.

Exercices de physique appliquée.

Exercice de mise en situation en sous-groupes et en groupes transversaux avec des administrateurs de spectacle.

Mise en situation lors des missions professionnelles

Analyse de plannings d'activité

Mémoire professionnelle

Analyse de plannings d'activité.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		2 responsables pédagogiques, 2 représentants de la profession, 2 représentants de la direction pédagogique ou de formation continue de chaque école.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2015	X		Le responsable pédagogique du diplôme, un deuxième enseignant spécialiste du domaine et deux professionnels, l'un représentant des salariés et l'autre représentant le patronat.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 30 août 2016 publié au Journal Officiel du 07 septembre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Directeur technique du spectacle vivant (MS)" avec effet au 02 janvier 2011, jusqu'au 07 septembre 2019.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

SEFDI, Bâtiment les Humanités, 1 rue des humanités, 69620 Villeurbanne cedex
<http://www.ensatt.fr>

Autres sources d'information :

<http://www.insa-lyon.fr>

Lieu(x) de certification :

INSA DE LYON - Bât. A. de St Exupéry, 20, avenue Albert Einstein, 69621 VILLEURBANNE CEDEX

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

INSA DE LYON - Bât. A. de St Exupéry, 20, avenue Albert Einstein, 69621 VILLEURBANNE CEDEX

ENSATT 4 Rue Sœur Bouvier, 69005 Lyon

Historique de la certification :